REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 381/10/2026

A L'ETABLISSEMENT JRJ CORPORATION.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 032/GOUV/DR/CGPMP/SP/DAOR 008/2025, conclu avec le Ministère du Développement Rural, pour un montant total hors taxe dollars américains douze millions trois cent soixante mille neuf cent vingt-cinq (USD 12 360 925) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre-vingt-six mille cinq cent vingt-six, quarante-huit centimes (USD 86 526,48), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 08/10/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PRIMATURE ARMP Direction Générale AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

Me Gérard LYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000381